

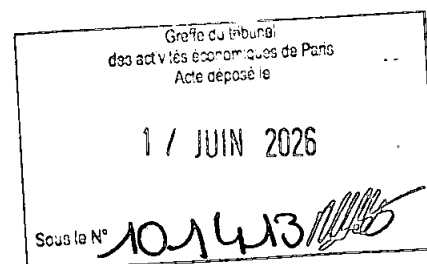
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/06/2026 - 101413 - 2011 B 03114 - 530 294 461 - Financière AB Managment

Financière AB Managment

Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000.000 €

Inscrite au RCS PARIS B 530 294 461

Siège social : 22, avenue de l'Opéra – 75001 PARIS



RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecté le bénéfice net comptable, soit **100.896,20 €** au compte « Report à nouveau » ;

Comme le compte «Report à nouveau» était débiteur de la somme de **1.099.527,49 €**,

Après affectation le compte « Report à nouveau » ne restera débiteur que de **998.631,29 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour l'exercice précédent, a été la suivante :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE NET
31 Décembre 2021	1.000.000,00 €	25,00 €	
31 Décembre 2022	1.000.000,00 €	25,00 €	
31 Décembre 2023	1.000.000,00 €	25,00 €	

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution est adoptée.

Paris, le 26 juin 2025

Le Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Financière AB Managment

Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000.000 €

Inscrite au RCS PARIS B 530 294 461

Siège social : 22, avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

PROJET DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecté le bénéfice net comptable, soit **100.896,20 €** au compte « Report à nouveau » ;

Comme le compte «Report à nouveau» était débiteur de la somme de **1.099.527,49 €**,

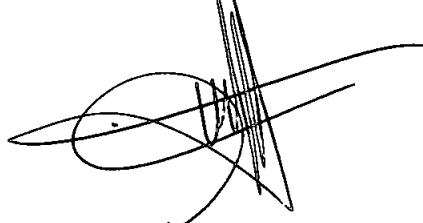
Après affectation le compte « Report à nouveau » ne restera débiteur que de **998.631,29 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour l'exercice précédent, a été la suivante :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE NET
31 Décembre 2021	1.000.000,00 €	25,00 €	
31 Décembre 2022	1.000.000,00 €	25,00 €	
31 Décembre 2023	1.000.000,00 €	25,00 €	

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Gérant



FINANCIERE AB MANAGMENT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000.000 €

Inscrite au RCS PARIS B 530 294 461

Siège social : 22, avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

RAPPORT DU GERANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chère Associée,

Conformément à la Loi et aux règlements, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le capital de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes à celles de l'exercice précédent et des autres sociétés du groupe.

I - PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2024

Cet exercice est le huitième après la restructuration du Groupe avec la création de la société AB HOLDING COMPAGNY à laquelle nous avons apporté ou vendu les titres de nos filiales AB TRADING, AB BRANDING DEVELOPMENT, AB SOURCING, et AB RETAILING et vendu nos marques.

La Financière AB Management en 2024 dans sa politique de diversification a pris des contacts pour envisager de poursuivre sa diversification dont certains devaient aboutir dans le prochain exercice.

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Notre chiffre d'affaires, en vertu de la convention pour nos prestations, s'est élevé à 525.000 € comme lors de l'exercice précédent.

Nous n'avons eu comme « Autres produits » qu'une somme de 9 €, donc le total des produits d'exploitation s'est élevé à 525.009 € contre 525.000 € lors de l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation a atteint une somme de 864.630 € contre 841.532 € en 2023, se décomposant en :

- Pour le poste « Autres achats et charges externes » de 55.358 € contre 41.528 € en 2023,
- Pour le poste « Impôts et Taxes » de 698 € contre 985 € en 2023,



- Pour le poste « Salaires et traitements » de 763.747 € contre 775.608 € en 2023,
- Pour le poste « Charges sociales » de 13.270 € contre 11.789 € en 2023,
- Pour le poste « Autres charges » de 3 € contre 10 € en 2023,

De plus nous avons dû comptabiliser :

- une dotation aux amortissements de 25.439 € contre 11.611 € en 2023,
- une dotation aux dépréciations sur actif circulant de 6.114 €,

Ceci a conduit à une perte d'exploitation de 339.621 € contre une perte de 316.532 € en 2023.

Les produits financiers ont été limités à 689.908 € contre 1.224.714 € lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 43,67 %, et se décomposant en :

- Produits de participations de 488.577 € contre 977.154 € en 2023,
- Autres intérêts et produits assimilés de 161.980 € contre 117.399 € en 2023,
- Reprises sur dépréciations et provisions de 26.055 € contre 112.148 € en 2023,
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement de 13.295 € contre 18.014 € en 2023,

Les charges financières se sont élevées à 179.797 € contre 86.578 € en 2023, soit une hausse de 107,67 %, et se composant uniquement en des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.

En conséquence le résultat financier se solde par un bénéfice financier limité à 510.111 € contre 1.138.136 € en 2023.

Faute de produits exceptionnels, le résultat exceptionnel se limite, comme en 2023, aux charges exceptionnelles qui se limitent en des Charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour 42 € contre 195 € en 2023.

Ainsi le résultat exceptionnel se solde par une perte de 42 € contre 3.195 € en 2023.

Après imputation de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 69.552 € contre 65.988 € en 2023, le résultat net comptable se solde par un bénéfice net comptable de 100.896 € contre 752.422 € lors du précédent exercice, soit une diminution de 86,59 %.

III - PRESENTATION DU BILAN DE L'EXERCICE 2024

Au cours de l'exercice 2024 il y a eu aucune acquisition d'immobilisations incorporelles, mais des acquisitions d'immobilisations corporelles pour 2.982 € et financières pour 35.021 € dans le cadre d'une augmentation de capital dans la société CLOUD VISION MANAGEMENT, soit un total des acquisitions d'immobilisations de 38.003 €.

Aucune diminution d'immobilisations n'a été comptabilisée en 2024.

Au 31 Décembre 2024, l'actif net circulant s'établissait à 3.940.750 €, comprenant avec les charges constatées d'avances pour 16.262 €, 102.561 € de disponibilités, 2.996.877 € de valeurs mobilières de placement, 52.500 € de créances clients et 802.550 € d'autres créances.

Les dettes s'élèvent à 388.448 €, et le total du bilan à 34.577.177 €.

Suivant les dispositions de l'article D 441-6 du code de commerce à la clôture de l'exercice social le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à un montant global de 5.648 €, et celui des créances clients à 52.500 €, en 2024.

Article D.441-II : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
(A) Tranches de retard de paiement					
	0 Jour	De 1 à 30 jours	>30 jours	TOTAL TTC	
Nombre cumulé de factures Concernées					
Montant cumulé des factures Concernées	5.647,87	0,00	0,00	5.647,87	
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)					
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement					

Article D.441-II : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
(A) Tranches de retard de paiement					
	0 Jour	De 1 à 30 jours	>30 jours	TOTAL TTC	
Nombre cumulé de factures concernées					
Montant cumulé des factures concernées	52.500,00	0,00	0,00	52.500,00	
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)					
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement					

IV - AFFECTATION DES RESULTATS ET DISTRIBUTION

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldant par un bénéfice net comptable de **100.896,20 €** je vous propose de l'affecter au compte « Report à nouveau » ;

Comme le compte «Report à nouveau» était débiteur de la somme de **1.099.527,49 €**,



Après affectation le compte « Report à nouveau » ne restera débiteur que de **998.631,29 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour l'exercice précédent, a été la suivante :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE NET
31 Décembre 2021	1.000.000,00 €	25,00 €	
31 Décembre 2022	1.000.000,00 €	25,00 €	
31 Décembre 2023	1.000.000,00 €	25,00 €	

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

V - PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

Nous allons continuer à assurer une gestion rigoureuse de nos charges d'exploitation afin d'optimiser le résultat.

Nous restons à la recherche d'opportunités de croissance externe ou d'investissements de prises de participations majoritaires ou minoritaires permettant de diversifier nos secteurs d'activités.

VI - DISPOSITIONS DIVERSES

Je vous précise :

- qu'il n'existe pas de plan d'épargne entreprise, ni de fonds de commun de placement d'entreprise.
- qu'il n'existe pas de dépenses somptuaires.
- qu'il n'existe pas de frais de recherche et de développement.
- que la société dispose :
 - d'une participation de 75 % du capital sociale de la Sas AB HOLDING COMPAGNY, qui elle-même détient 100 % du capital des Sas AB TRADING, AB BRANDING, AB RETAILING, AB SOURCING, AB WOMAN SHOES COMPANY, de la Sprl AB RETAILING BELGIUM, d'AB LUX RETAIL sàrl, et ALF SHOES.
 - D'une participation de 51% dans la SCI FONCIERE AB STORE LOCATION
 - D'une participation de 33,40% dans la Sas AQUA CENTER



- D'une participation de 3,33% dans la Sas CLOUD VISION MANAGEMENT
- Que notre société n'a pris, en 2024, aucune participation majoritaire dans une société ayant son siège social sur le territoire français dans les conditions visées à l'article L 233-6 du Code de Commerce.
- Que les honoraires de notre Commissaire aux Comptes se sont élevés en 2024 à 1.030,00 € hors taxe.

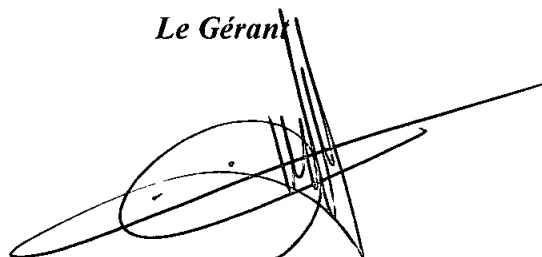
Les résolutions que nous soumettons à votre approbation reflètent nos propositions.

J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien en conséquence donner quitus au Gérant de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Je vous prie de croire, Chère Associée, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Paris, le 6 juin 2025,

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

FINANCIERE AB MANAGMENT

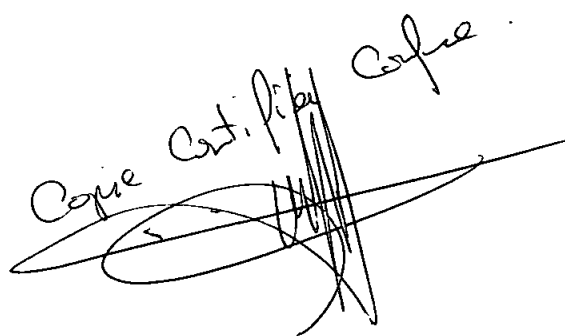
SARL au capital de 4.000.000 €

Inscrite au RCS PARIS B 530 294 461

Siège : 22, avenue de l'Opéra 75001 PARIS

COMPTES 2024

Copie Cert. P. B. Confue.

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Copie Cert. P. B. Confue." in a cursive script. The signature is a large, stylized loop that crosses the stamp.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 800	5 800				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	129 495	39 371	90 123	112 581	22 457-	19.95-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30 228 085	153 097	30 074 988	30 228 085	153 097-	0.51-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	504 129		504 129	469 108	35 021	7.47
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	30 867 509	198 268	30 669 241	30 809 774	140 533-	0.46-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	52 500		52 500		52 500	
	Autres créances	802 550	6 114	796 436	129 702	666 733	514.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	2 966 877	26 700	2 940 177	3 207 473	267 296-	8.33-
	Disponibilités	102 561		102 561	1 266 965	1 164 405-	91.91-
	Charges constatées d'avance (3)	16 262		16 262	29 222	12 959-	44.35-
	Total III	3 940 750	32 814	3 907 936	4 633 363	725 427-	15.66-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		34 808 259	231 082	34 577 177	35 443 137	865 960-	2.44-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 000 000	4 000 000		
	Réserves				
	Réserve légale	400 000	400 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	30 697 060	30 944 638	247 578-	0. 80-
	Report à nouveau	1 099 527-	1 099 527-		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	100 896	752 422	651 525-	86. 59-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	90 300	90 300		
	Total I	34 188 729	35 087 832	899 103-	2. 56-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 612	746	865	115. 92
	Emprunts et dettes financières diverses	287 467	254 703	32 764	12. 86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 648	7 758	2 110-	27. 20-
	Dettes fiscales et sociales	93 251	92 097	1 154	1. 25
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	470		470	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	388 448	355 305	33 143	9. 33
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	34 577 177	35 443 137	865 960-	2. 44-

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	525 000		525 000	525 000		
Chiffre d'affaires NET	525 000		525 000	525 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9	0	9	NS
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			525 009	525 000	9	0.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			55 358	41 528	13 830	33.30
Impôts, taxes et versements assimilés			698	985	287-	29.12-
Salaires et traitements			763 747	775 608	11 861-	1.53-
Charges sociales			13 270	11 789	1 481	12.56
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 439	11 611	13 828	119.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 114		6 114	
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	10	7-	70.97-
Total des Charges d'exploitation (II)			864 630	841 532	23 097	2.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			339 621-	316 532-	23 089-	7.29-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	488 577	977 154	488 577-	50. 00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	161 980	117 399	44 582	37. 97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	26 055	112 148	86 093-	76. 77-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 295	18 014	4 718-	26. 19-
Total V	689 908	1 224 714	534 806-	43. 67-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	179 797	26 055	153 742	590. 07
Intérêts et charges assimilées (4)		60 523	60 523-	100. 00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	179 797	86 578	93 219	107. 67
2. Résultat financier (V-VI)	510 111	1 138 136	628 025-	55. 18-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	170 490	821 605	651 114-	79. 25-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42	195	153-	78. 36-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 000	3 000-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	42	3 195	3 153-	98. 68-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	42-	3 195-	3 153	98. 68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	69 552	65 988	3 564	5. 40
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 214 917	1 749 714	534 797-	30. 56-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 114 021	997 293	116 728	11. 70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	100 896	752 422	651 525-	86. 59-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

La Financière AB MANAGEMENT a participé à plusieurs augmentations de capital de la société Cloud Vision Management pour un montant global de 35 021 € en 2024.

En 2024, une provision pour dépréciation des titres de la société Cloud Vision Management a été constatée pour un montant de 153 097 euros.

La Financière AB MANAGEMENT a constitué une société en Participation le 19 décembre 2024 et avec ses associés, ont désigné la société sous le nom de " SEP SAINTE CATHERINE " et ont fixé son siège social au 612, Route Départementale 7, " le clos d'Alexis " - Villa 7 - Saint-Aygulf - 83370 FREJUS. La société Financière AB MANAGEMENT a réalisé un apport d'un montant de 200.000 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Autres immobilisations

-Titres de participation : Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'utilité s'apprécie au regard de la situation nette de la société, des multiples comparables ou des perspectives de rentabilité et de la trésorerie nette positive. Les titres de participation ne présentent aucun risque de dépréciation.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 800		
Matériel de transport	123 622		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 890		2 982
TOTAL	126 512		2 982
Autres participations	30 228 085		
Autres titres immobilisés	469 108		35 021
TOTAL	30 697 193		35 021
TOTAL GENERAL	30 829 506		38 003

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 800	5 800
Matériel de transport			123 622	123 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 872	5 872
TOTAL			129 495	129 495
Autres participations			30 228 085	30 228 085
Autres titres immobilisés			504 129	504 129
TOTAL			30 732 214	30 732 214
TOTAL GENERAL			30 867 509	30 867 509

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	5 800			5 800
Matériel de transport		11 059	24 724		35 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 872	715		3 587
TOTAL		13 932	25 439		39 371
TOTAL GENERAL		19 732	25 439		45 171
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	24 724				
Matériel de bureau informatique mobilier	715				
TOTAL	25 439				
TOTAL GENERAL	25 439				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	52 500	52 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	957	957	
Groupe et associés	800 637	800 637	
Débiteurs divers	956	956	
Charges constatées d'avance	16 262	16 262	
TOTAL	871 312	871 312	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 612	1 612		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 648	5 648		
Personnel et comptes rattachés	69 552	69 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 003	6 003		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 653	17 653		
Autres impôts taxes et assimilés	43	43		
Groupe et associés	287 467	287 467		
Autres dettes	470	470		
TOTAL	388 448	388 448		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	100.0000	40 000			40 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	17 148
Total	17 148

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 335
Dettes fiscales et sociales	75 255
Total	81 201

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 262
Total	16 262

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	35 087 832
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	35 087 832
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	35 087 832
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	1 000 000-
Autres variations	104 683
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	34 192 515
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	895 317-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	895 317-

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	525 000
Total	525 000

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	525 000
Total	525 000

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	450 606
Total	450 606

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 030 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 030 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

**SARL FINANCIERE AB MANAGEMENT
75001 PARIS**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 12

[illegible]

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20540002 FINANCIERE SITE INTERNET	5 800.00	5 800.00		
28054001 AMORT LOGICIELS FINANCIERE AB	5 800.00-	5 800.00-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 123.48	112 580.61	22 457.13-	19.95-
21821000 MATERIEL DE TRANSPORT	123 622.24	123 622.24		
21836006 MATERIEL DE BUREAU FINANCIERE	5 872.32	2 889.99	2 982.33	103.20
28182401 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	35 783.91-	11 059.46-	24 724.45-	223.56-
28184125 AMORT MAT BUR & INFOS / BONNEU	3 587.17-	2 872.16-	715.01-	24.89-
AUTRES PARTICIPATIONS	30 074 988.00	30 228 085.00	153 097.00-	0.51-
26184012 PARTICIPAT SC AB STORE LOCATIO	1 020.00	1 020.00		
26187000 TITRES PARTICIPAT AB HOLDING	30 039 905.00	30 039 905.00		
26187001 FRAIS ACQUISIT* TITRES HOLDING	90 300.00	90 300.00		
26189000 PARTICIPATION AQUA CENTER	96 860.00	96 860.00		
29610000 PROV DEPRECIATION TITES DE PAR	153 097.00-		153 097.00-	
AUTRES TITRES IMMOBILISES	504 129.39	469 108.39	35 021.00	7.47
27110000 PARTICIPATION DBD RENTAL 1	300 000.00	300 000.00		
27111000 PARTICIPATION CLOUD VIS* MANAG	204 129.39	169 108.39	35 021.00	20.71
Total II	30 669 240.87	30 809 774.00	140 533.13-	0.46-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	52 500.00		52 500.00	
41100000 CLIENTS	52 500.00		52 500.00	
AUTRES CREANCES	796 435.68	129 702.33	666 733.35	514.05
44566402 TVA DEDUCTIBLE 20 %	179.15	990.33	811.18-	81.91-
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	777.48	560.00	217.48	38.84
45533000 CPT CT SCI AB STORE LOCATION	103 907.75	120 000.00	16 092.25-	13.41-
45537000 C/C CLOUD VISION MANAGEMENT	8 152.00	8 152.00		
45810000 CPT CT SCP STE CATHERINE	200 000.00		200 000.00	
45870000 DIVIDENDES A RECEVOIR	488 577.12		488 577.12	
46776000 AB HOLDING COMPAGNY	956.18		956.18	
49500000 PROV DEPRECIATION COMPTES ASSO	6 114.00-		6 114.00-	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 940 177.28	3 207 473.32	267 296.04-	8.33-
50800002 PORTEFEUILLE TITRES ODDO	120 000.00	117 000.00	3 000.00	2.56
50800003 OBLIGATIONS CHEZ COPARIS	151 960.36	168 161.34	16 200.98-	9.63-
50800004 PARTS FONDS FPS 123 OBLI PLEIN		165 768.40	165 768.40-	100.00-
50800005 CONTRAT FEDERLUX CAPITAL 2+	750 000.00	750 000.00		
50800060 ACHATS VMP BANQUE ROTHSCHILD	1 944 916.92	2 032 598.58	87 681.66-	4.31-
59000000 PROVISION DEPRECIATION VMP	26 700.00-	26 055.00-	645.00-	2.48-
DISPONIBILITES	102 560.67	1 266 965.33	1 164 404.66-	91.91-
51240001 LCL 5666 466334N FINANCIERE AB	77 141.91	10 827.77	66 314.14	612.45
51240002 NEUFLIZE 08832570001	7 642.32	3 442.78	4 199.54	121.98
51240003 NEUFLIZE COMPTE A TERME		1 200 000.00	1 200 000.00-	100.00-
51240005 ROTHSCHILD 6326050001	628.28	1 435.36	807.08-	56.23-
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	17 148.16	51 259.42	34 111.26-	66.55-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	16 262.43	29 221.87	12 959.44-	44.35-
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	853.43	374.87	478.56	127.66
48610000 COTIS.OBLIGAT.CONST AVANC	15 409.00	28 847.00	13 438.00-	46.58-

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Total III	3 907 936.06	4 633 362.85	725 426.79-	15.66-
TOTAL GENERAL	34 577 176.93	35 443 136.85	865 959.92-	2.44-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL	4 000 000.00	4 000 000.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	4 000 000.00	4 000 000.00		
RESERVE LEGALE	400 000.00	400 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	400 000.00	400 000.00		
AUTRES RESERVES	30 697 059.86	30 944 637.86	247 578.00-	0.80-
10680000 AUTRES RESERVES	30 697 059.86	30 944 637.86	247 578.00-	0.80-
REPORT A NOUVEAU	1 099 527.49-	1 099 527.49-		
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBIT.	1 099 527.49-	1 099 527.49-		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	100 896.20	752 421.51	651 525.31-	86.59-
PROVISIONS REGLEMENTEES	90 300.00	90 300.00		
14500000 AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	90 300.00	90 300.00		
Total I	34 188 728.57	35 087 831.88	899 103.31-	2.56-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	1 611.54	746.36	865.18	115.92
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 611.54	746.36	865.18	115.92
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	287 467.41	254 703.40	32 764.01	12.86
45510000 C/C A. BRUILLON	287 467.41	254 703.40	32 764.01	12.86
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 647.87	7 758.02	2 110.15-	27.20-
40100000 FOURNISSEURS	1 313.33	3 618.70	2 305.37-	63.71-
40810000 FOURNISSEURS FNP	4 334.54	4 139.32	195.22	4.72
DETTES FISCALES ET SOCIALES	93 251.09	92 097.19	1 153.90	1.25
42840000 DETT. PROV. PART. SAL. AUX RES	69 552.00	65 988.00	3 564.00	5.40
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER		2 415.00	2 415.00-	100.00-
43100000 URSSAF	244.05	243.00	1.05	0.43
43720000 ARCCO (AG2R) - RETRAITE NON CA	55.45	55.45		
43861000 AUTRES CHARGES À PAYER	5 703.30	5 703.30		
43867000 TAXE APPRENTISSAGE À PAYER		5.55	5.55-	100.00-
44210000 IMPÔT À LA SOURCE	43.29	51.00	7.71-	15.12-
44551000 TVA À DÉCAISSER	8 903.00	17 409.00	8 506.00-	48.86-
44571500 TVA COLLECTÉE 20%	8 750.00		8 750.00	
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER		226.89	226.89-	100.00-
AUTRES DETTES	470.45	470.45	470.45	
46771001 AB TRADING	470.45		470.45	
Total IV	388 448.36	355 304.97	33 143.39	9.33
TOTAL GENERAL	34 577 176.93	35 443 136.85	865 959.92-	2.44-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	525 000.00	525 000.00		
70806414 REFACAT CONV MANDAT REMUN AB HO	525 000.00	525 000.00		
Chiffre d'affaires NET	525 000.00	525 000.00		
AUTRES PRODUITS	9.16	0.34	8.82	NS
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	9.16	0.34	8.82	NS
Total des Produits d'exploitation	525 009.16	525 000.34	8.82	0.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	55 357.97	41 528.18	13 829.79	33.30
60614000 ESSENCE	1 563.97	2 477.16	913.19	36.86
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	586.40	19.99	566.41	NS
61300000 LOCATIONS		5 000.00	5 000.00	100.00
61350000 CONV FGX REFACTURÉE PAR TRADIN	3 109.06	2 960.52	148.54	5.02
61351108 LOCATION MINI COOPER GB-178-E2	4 498.47	3 957.54	540.93	13.67
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	2 218.73	646.40	1 572.33	243.24
61630000 ASSURANCE VEHICULE		756.33	756.33	100.00
62260001 HONORAIRES CAC ET EXPERT COMPT	2 830.00	2 800.00	30.00	1.07
62280000 DIVERS	150.00	4 400.00	4 250.00	96.59
62380000 DIVERS (POURBOIRES ,DONS)	1 750.00	1 800.00	50.00	2.78
62510001 VOYAGES ET DEPLACEMENTS AVIONS	5 590.92	1 411.10	4 179.82	296.21
62510004 VOYAGES ET DEPLACEMENTS HOTELS	2 634.94	958.00	1 676.94	175.05
62510005 VOYAGES ET DEPLACEMENTS REPAS	12 181.74	2 055.31	10 126.43	492.70
62510006 VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES	5.33	39.00	33.67	86.33
62570000 FRAIS DE RECEPTIONS	354.91	1 717.45	1 362.54	79.34
62610000 AFFRANCHISSEMENT	160.00	144.00	16.00	11.11
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	15 997.98	2 554.43	13 443.55	526.28
62780000 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	540.21	6 771.86	6 231.65	92.02
62800000 DIVERS	1 185.31	1 059.09	126.22	11.92
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	698.36	985.21	286.85	29.12
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	39.00	41.85	2.85	6.81
63130000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	36.36	33.84	2.52	7.45
63511000 C F E	470.00	466.00	4.00	0.86
63511200 CVAE		67.00	67.00	100.00
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES SOCIETE	153.00	107.00	46.00	42.99
63540000 CARTE GRISE		269.52	269.52	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	763 746.92	775 608.22	11 861.30	1.53
64100000 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	6 600.00	6 150.00	450.00	7.32
64120000 CONGES PAYES		810.72	810.72	100.00
64160000 REMUNERATION GERANT ART.62 CGI	450 606.00	497 345.00	46 739.00	9.40
64170000 COTISATIONS OBLIGATOIRES GERAN	226 973.00	194 384.00	32 589.00	16.77
64172000 COTISATIONS FACULTATIVES GERAN	68 439.60	68 439.60		
64172200 ABONDEMENT AB	11 128.32	10 100.34	1 027.98	10.18
CHARGES SOCIALES	13 270.16	11 789.39	1 480.77	12.56
64510000 COTISATIONS URSSAF	1 742.72	1 615.44	127.28	7.88
64550000 RETRAITE NON CADRE	399.12	371.85	27.27	7.33
64590000 CHARGES SLES CONGÉS PAYÉS		275.64	275.64	100.00
64710000 ABONDEMENT SALAIRES	11 128.32	10 077.74	1 050.58	10.42

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	25 439. 46	11 611. 33	13 828. 13	119. 09
68112000 DOT AMORT IMMOSS CORPORELLES	25 439. 46	11 611. 33	13 828. 13	119. 09
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	6 114. 00		6 114. 00	
68174000 DAP SUR CRÉANCES	6 114. 00		6 114. 00	
AUTRES CHARGES	2. 90	9. 99	7. 09-	70. 97-
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	2. 90	9. 99	7. 09-	70. 97-
Total des Charges d'exploitation	864 629. 77	841 532. 32	23 097. 45	2. 74
Résultat d'exploitation	339 620. 61-	316 531. 98-	23 088. 63-	7. 29-
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	488 577. 12	977 154. 24	488 577. 12-	50. 00-
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATIONS	488 577. 12	977 154. 24	488 577. 12-	50. 00-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	161 980. 45	117 398. 71	44 581. 74	37. 97
76000000 PRODUITS FINANCIERS	3 907. 75		3 907. 75	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	158 072. 70	117 398. 71	40 673. 99	34. 65
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	26 055. 00	112 147. 50	86 092. 50-	76. 77-
78662000 REPRISE PROVIS IMMOB FINANCIER		3 000. 00	3 000. 00-	100. 00-
78665000 REPRISE SUR PROV DEPRÉ VMP	26 055. 00	48 624. 95	22 569. 95-	46. 42-
78680000 REPRISE PROVISION PR RISQUES		60 522. 55	60 522. 55-	100. 00-
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13 295. 44	18 013. 59	4 718. 15-	26. 19-
76700000 PDUITS NETS /CESSIONS VMP	13 295. 44	18 013. 59	4 718. 15-	26. 19-
Total des Produits financiers	689 908. 01	1 224 714. 04	534 806. 03-	43. 67-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	179 797. 00	26 055. 00	153 742. 00	590. 07
68662000 DOTATION DEPRECIAT* IMMOB FIN	153 097. 00		153 097. 00	
68665000 DOT PROVIS VMP	26 700. 00	26 055. 00	645. 00	2. 48
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		60 522. 55	60 522. 55-	100. 00-
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES		60 522. 55	60 522. 55-	100. 00-
Total des Charges financières	179 797. 00	86 577. 55	93 219. 45	107. 67
Résultat financier	510 111. 01	1 138 136. 49	628 025. 48-	55. 18-
Résultat courant avant impôts	170 490. 40	821 604. 51	651 114. 11-	79. 25-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	42. 20	195. 00	152. 80-	78. 36-
67120000 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	42. 20	195. 00	152. 80-	78. 36-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		3 000. 00	3 000. 00-	100. 00-
67560000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 000. 00	3 000. 00-	100. 00-
Total des Charges exceptionnelles	42. 20	3 195. 00	3 152. 80-	98. 68-
Résultat exceptionnel	42. 20-	3 195. 00-	3 152. 80	98. 68

DETAIL COMPTE DE RESULTAT[illegible]

SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

DOSSIER FISCAL

BOUOK AUDIT & CONSEIL

2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE

0134058505



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire EDI 2065
pour 2025

Page 19

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL FINANCIERE AB MANAGMENT		22 AVENUE DE L'OPERA	
SIRET	5 3 0 2 9 4 4 6 1 0 0 0 2 1	75001 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	182 877
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BOUOK AUDIT & CONSEIL 2 AV DE LA DIVISION LECLERC 95170 DEUIL LA BARRE Tél: 0134058505			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 08/04/2025 Lieu: PARIS
			Qualité et nom du signataire: Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature BRUILLON ARNAUD
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 22 AVENUE DE L'OPERA		75001 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53029446100021		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 131122024	
		N-1 131122023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Chaise de réserve de propriété : °		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgcid Quadran

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4.....0.0.0.....0.0.0.....)	DA		4 000 000		4 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD		400 000		400 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		30 697 060		30 944 638	
	Report à nouveau	DH		(1 099 527)		(1 099 527)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		100 896		752 422	
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK		90 300		90 300	
	TOTAL (I)	DL		34 188 729		35 087 832	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1 612		746	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		287 467		254 703	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		5 648		7 758	
	Dettes fiscales et sociales	DY		93 251		92 097	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA		470			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC		388 448		355 305	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		34 577 177		35 443 137	
RENVOLS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC					
		ID					
		IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		388 448		355 305	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT		Exercice N						Néant	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	525 000	FH		FI	525 000	525 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	525 000	FK		FL	525 000	525 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	525 009	525 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	55 358	41 528	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	698	985	
	Salaires et traitements*					FY	763 747	775 608	
	Charges sociales (10)					FZ	13 270	11 789	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	25 439	11 611	
						GB			
						GC	6 114		
						GD			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3	10	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	864 630	841 532	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(339 621)	(316 532)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	488 577	977 154	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	161 980	117 399	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	26 055	112 148	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	13 295	18 014	
	Total des produits financiers (V)					GP	689 908	1 224 714	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	179 797	26 055	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		60 523	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	179 797	86 578	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	510 111	1 138 136	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	170 490	821 605	

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	42	195	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		3 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	42	3 195	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(42)	(3 195)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	69 552	65 988	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 214 917	1 749 714	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 114 021	997 293	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	100 896	752 422	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			Dont cotisations Madelin	A7					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
CONTRAVENTIONS ET PENALITES										42			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

N° Cant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	5 800	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	123 622	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	2 890	LC		LD	2 982
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	126 512	LO		LP	2 982
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U	30 228 085	8V		8W		
Autres titres immobilisés						IP	469 108	IR		IS	35 021	
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV		
TOTAL IV						LQ	30 697 193	LR		LS	35 021	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	30 829 506	ØH		ØJ	38 003	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		à poste		1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	5 800		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	123 622	
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	5 872	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE			
	TOTAL III			IY		NG		NH	129 495	NI	129 495
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations			IØ		ØX		ØY	30 228 085	ØZ	30 228 085	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	504 129	2D	504 129	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	30 732 214	2H	30 732 214	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	30 867 509	ØM	30 867 509	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	5 800		PF		PG		PH	5 800
TOTAL I	RK	5 800		RM		RN		RO	5 800
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ			QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QE		QF		QG	
immobilisations corporelles	Matériel de transport	11 059		QI	24 724	QJ		QK	35 784
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 872		QM	715	QN		QO	3 587
	Emballages récupérables et divers			QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	13 932		QV	25 439	QW		QX	39 371
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN	19 732		QP	25 439	QQ		QR	45 171

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venté (NS + NT + NU)		NY				Total général non venté (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	90 300	TM	TN
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	90 300	TS	TT
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	OT	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	26 055	6Y	32 814
	TOTAL III	7B	26 055	TY	185 911
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	116 355	UB	185 911
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	6 114	UF
		- financières	UG	179 797	UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	52 500	52 500		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	VM				
	Impôts sur les bénéfices	VB	957	957		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP				
	Divers	VC	800 637	800 637		
	Groupe et associés (2)	VR	956	956		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	16 262	16 262		
	Charges constatées d'avance	VT	871 312	871 312		
TOTAUX		VD				
RENNVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VE				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'1 an et 5 ans ou plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 612	1 612			
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 648	5 648			
Personnel et comptes rattachés		8C	69 552	69 552			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 003	6 003			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 653	17 653			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	43	43			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	287 467	287 467			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	470	470			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	388 448	388 448			
RENNVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	100 896	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	17 405	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	153	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	75 666	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	75 708
	Amendes et pénalités	WJ	42	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				
		- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme				
- Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
				TOTAL I	347 259	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)					65 988	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				
		- imposées aux taux de 19 %				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					2A 24 429)	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'inclusion	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisa-tion(FRR)(44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)					L5	
Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)					PA	
Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)					XC	
Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	182 877	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	182 877	

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	2 360 873	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	2 360 873	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	182 877	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 543 750	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
PROVISION DEPRECIATION CPTES ASSOCIES	9D	6 114	9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
PARTICIPATION	9K	69 552	9L 65 988
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	75 666	YO 65 988
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(1099527)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	752 422		Dividendes	ZE	1 000 000				
	Prélèvements sur les réserves	OE	247 578		Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	(99 528)		Report à nouveau	ZG	(1 099 528)				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(99 528)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										
	- Engagements de crédit-bail immobilier										
	- Effets portés à l'escompte et non échus										
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 4 498										
	- Personnel extérieur à l'entreprise										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS										
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										
	Plus-values à 15 % JK										
	Plus-values à 19 % JM										
	Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										
Plus-values à 15 % JN											
Plus-values à 19 % JP											
Imputations JF											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											
N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				(153 097)	
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))					(153 097)	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENTNéant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①	②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT	Néant ☒ *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : SARL FINANCIERE AB MANAGMENT				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	1
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	525 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	525 000
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	9
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	9
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	2 150
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	45 600
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	47 753
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	477 256
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	477 256
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	525 000	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2024	GZ	31/12/2024
Date de cessation				HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

Credit Quashin

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

5 3 0 2 9 4 4 6 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

ADRESSE (voie)

22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

40 000

Total des lignes P1 + P2

P5

Total des lignes P3 + P4

P6

40 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

BRUILLON

Prénom(s)

ARNAUD

Nom d'usage

% de détention

97.00

Nb de parts ou actions

38 800

Naissance :

Date

151174

N° Département

93

Commune

SAINT DENIS

Pays

Adresse :

N°

7

Voie

B CHEMIN DU HAUT MONTANGLOS

Code postal

94440

Commune

SANTENY

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

5 3 0 2 9 4 4 6 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL FINANCIERE AB MANAGMENT

ADRESSE (voie)

22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

6

Forme juridique

SAS

Dénomination

AB HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

8 2 4 3 0 3 2 7 5

% de détention

74.98

Adresse :

N°

22

Voie

AVENUE DE L'OPERA

Code postal

75001

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

FONCIERE AB STORE LOCATION

N° SIREN (si société établie en France)

8 9 7 7 8 6 8 6 9

% de détention

51.00

Adresse :

N°

22

Voie

AVENUE DE L'OPERA

Code postal

75001

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

AQUA CENTER

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

33.40

Adresse :

N°

7

Voie

ROUTE NATIONALE

Code postal

77170

Commune

SERVON

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FINANCIERE AB MANAGMENT

Société à Responsabilité Limitée

22 avenue de l'opéra

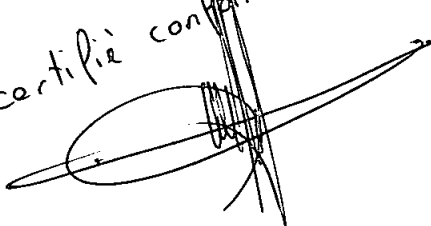
75001 Paris

R.C.S Paris 530 294 461

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

"certifié conforme".



Exelmans
Audit

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Membre indépendant de **EAI**
INTERNATIONAL

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit – 56, rue de Monceau - 75008 Paris
RCS Paris B 410 962 377 - code APE 6920Z - TVA n° FR 714 109 623 77

FINANCIERE AB MANAGMENT

Société à Responsabilité Limitée

22, avenue de l'opéra
75001 Paris
R.C.S Paris 530 294 461

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE AB MANAGMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE AB MANAGMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Exelmans

Audit

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues, nous avons été conduits à nous assurer de la pertinence de la méthode retenue et de la cohérence des éléments ayant conduits à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation. Nous avons également vérifié que la note « Autres immobilisations » du paragraphe « Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

Exelmans

Audit

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette

Exelmans

Audit

appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit

Signé par Stéphane Dahan
Le 10/06/2025

ID: tx_dD23kwrwqO3O



Stéphane DAHAN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 800	5 800				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	129 495	39 371	90 123	112 581	22 457-	19. 95-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30 228 085	153 097	30 074 988	30 228 085	153 097-	0. 51-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	504 129		504 129	469 108	35 021	7. 47
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	30 867 509	198 268	30 669 241	30 809 774	140 533-	0. 46-
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	52 500		52 500		52 500	
	Autres créances	802 550	6 114	796 436	129 702	666 733	514. 05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	2 966 877	26 700	2 940 177	3 207 473	267 296-	8. 33-
	Disponibilités	102 561		102 561	1 266 965	1 164 405-	91. 91-
	Charges constatées d'avance (3)	16 262		16 262	29 222	12 959-	44. 35-
	Total III	3 940 750	32 814	3 907 936	4 633 363	725 427-	15. 66-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	34 808 259	231 082	34 577 177	35 443 137	865 960-	2. 44-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000 000)	4 000 000	4 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	400 000	400 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	30 697 060	30 944 638	247 578-	0.80-
	Report à nouveau	1 099 527-	1 099 527-		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	100 896	752 422	651 525-	86.59-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	90 300	90 300		
	Total I	34 188 729	35 087 832	899 103-	2.56-
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 612	746	865	115.92
	Emprunts et dettes financières diverses	287 467	254 703	32 764	12.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 648	7 758	2 110-	27.20-
	Dettes fiscales et sociales	93 251	92 097	1 154	1.25
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	470		470	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	388 448	355 305	33 143	9.33
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	34 577 177	35 443 137	865 960-	2.44-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 388 448 355 305

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	525 000		525 000	525 000		
Chiffre d'affaires NET	525 000		525 000	525 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			9	0	9	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			525 009	525 000	9	0.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			55 358	41 528	13 830	33.30
Impôts, taxes et versements assimilés			698	985	287-	29.12-
Salaires et traitements			763 747	775 608	11 861-	1.53-
Charges sociales			13 270	11 789	1 481	12.56
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 439	11 611	13 828	119.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 114		6 114	
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	10	7-	70.97-
Total des Charges d'exploitation (II)			864 630	841 532	23 097	2.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			339 621-	316 532-	23 089-	7.29-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	488 577	977 154	488 577-	50. 00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	161 980	117 399	44 582	37. 97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	26 055	112 148	86 093-	76. 77-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 295	18 014	4 718-	26. 19-
Total V	689 908	1 224 714	534 806-	43. 67-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	179 797	26 055	153 742	590. 07
Intérêts et charges assimilées (4)		60 523	60 523-	100. 00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	179 797	86 578	93 219	107. 67
2. Résultat financier (V-VI)	510 111	1 138 136	628 025-	55. 18-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	170 490	821 605	651 114-	79. 25-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42	195	153-	78. 36-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 000	3 000-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	42	3 195	3 153-	98. 68-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	42-	3 195-	3 153	98. 68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	69 552	65 988	3 564	5. 40
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 214 917	1 749 714	534 797-	30. 56-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 114 021	997 293	116 728	11. 70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	100 896	752 422	651 525-	86. 59-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

La Financière AB MANAGEMENT a participé à plusieurs augmentations de capital de la société Cloud Vision Management pour un montant global de 35 021 € en 2024.

En 2024, une provision pour dépréciation des titres de la société Cloud Vision Management a été constatée pour un montant de 153 097 euros.

La Financière AB MANAGEMENT a constitué une société en Participation le 19 décembre 2024 et avec ses associés, ont désigné la société sous le nom de " SEP SAINTE CATHERINE " et ont fixé son siège social au 612, Route Départementale 7, " le clos d'Alexis " - Villa 7 - Saint-Aygulf - 83370 FREJUS. La société Financière AB MANAGEMENT a réalisé un apport d'un montant de 200.000 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Autres immobilisations

-Titres de participation : Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'utilité s'apprécie au regard de la situation nette de la société, des multiples comparables ou des perspectives de rentabilité et de la trésorerie nette positive. Les titres de participation ne présentent aucun risque de dépréciation.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 800		
Matériel de transport	123 622		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 890		2 982
TOTAL	126 512		2 982
Autres participations	30 228 085		
Autres titres immobilisés	469 108		35 021
TOTAL	30 697 193		35 021
TOTAL GENERAL	30 829 506		38 003

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 800	5 800
Matériel de transport			123 622	123 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 872	5 872
TOTAL			129 495	129 495
Autres participations			30 228 085	30 228 085
Autres titres immobilisés			504 129	504 129
TOTAL			30 732 214	30 732 214
TOTAL GENERAL			30 867 509	30 867 509

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	5 800			5 800
Matériel de transport		11 059	24 724		35 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 872	715		3 587
TOTAL		13 932	25 439		39 371
TOTAL GENERAL		19 732	25 439		45 171
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	24 724				
Matériel de bureau informatique mobilier	715				
TOTAL	25 439				
TOTAL GENERAL	25 439				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	52 500	52 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	957	957	
Groupe et associés	800 637	800 637	
Débiteurs divers	956	956	
Charges constatées d'avance	16 262	16 262	
TOTAL	871 312	871 312	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 612	1 612		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 648	5 648		
Personnel et comptes rattachés	69 552	69 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 003	6 003		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 653	17 653		
Autres impôts taxes et assimilés	43	43		
Groupe et associés	287 467	287 467		
Autres dettes	470	470		
TOTAL	388 448	388 448		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	100. 0000	40 000			40 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	17 148
Total	17 148

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 335
Dettes fiscales et sociales	75 255
Total	81 201

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 262
Total	16 262

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	35 087 832
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	35 087 832
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	35 087 832
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	1 000 000 -
Autres variations	104 683
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	34 192 515
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	895 317 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	895 317 -

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	525 000
Total	525 000

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	525 000
Total	525 000

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	450 606
Total	450 606

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 030 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 030 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

SARL FINANCIERE AB MANAGEMENT
75001 PARIS

Page: 7

[illegible]